

Toitures de

Ce type de couverture se retrouve sur une grande partie des cantons du Haut-Couserans sauf dans la vallée très encaissée du Salat, vers Salau et Couflens, le climat très rude étant incompatible avec la culture du seigle.

Avantages du chaume

- produit naturel,
- très bon isolant acoustique et thermique, été comme hiver, grâce à son épaisseur d'environ 30 cm,
- ventilation naturelle,
- esthétique, harmonie des teintes avec la pierre et le torchis,
- charpente légère liée au faible poids du chaume (25 à 30 kg par m²),
- bonne longévité, environ 40 ans (à condition de l'entretenir).

Inconvénients du chaume

- nécessité d'un entretien régulier,
- absence de système de récupération des eaux pluviales,
- pas d'ouverture sur le toit.

Les erreurs à éviter lors de la réfection d'une toiture de chaume :

- modifier la pente de toit,
- créer des lucarnes de toit,
- créer des saillies, des angles où l'eau de pluie va s'infiltrer.



Granges à Cominac



Toitures de chaume

La couverture de chaume ou paille de seigle était autrefois utilisée pour couvrir les grange-étales grâce à la modicité de son prix de revient et à sa disponibilité permanente.

Les paysans savaient entretenir leur couverture et disposaient toujours de quelques gerbes de paille destinées aux réparations.

Le propos n'est pas d'imaginer un retour à ce système constructif mais simplement d'éviter sa disparition totale.



Tournac, vallée de Bethmale, les toitures en chaume disparaissent par manque d'entretien



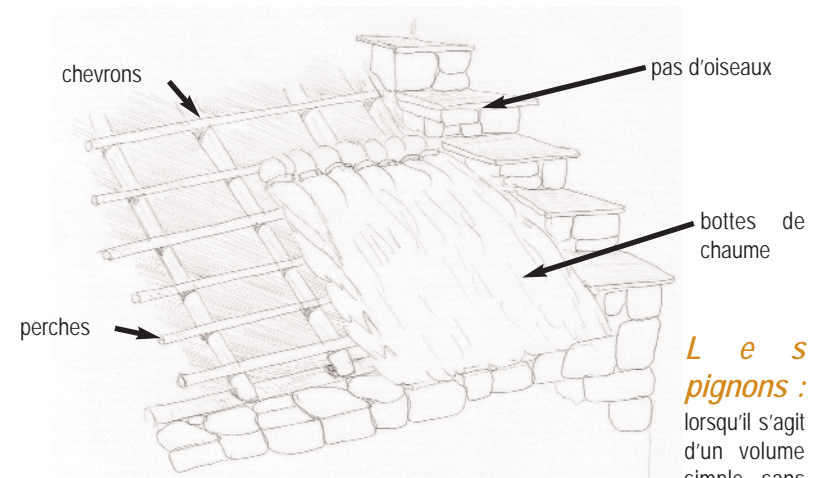
Saurat, toiture en chaume



Cominac, détail de "pas d'oiseaux"

La charpente : la toiture de forme simple, sans lucarne, nécessite une charpente légère, généralement à deux versants, dont la pente est aussi importante que pour une toiture en ardoise (40 à 50°). Elle est constituée de perches fixées sur des chevrons et espacées de 10 à 75 cm selon le produit de couverture.

La pose : elle se fait de bas en haut, par recouvrement de bottes liées plusieurs fois au support, ce qui offre une meilleure résistance. Les ligatures ne sont jamais apparentes car recouvertes par le pied des gerbes suivantes. La régularité des liens confère à la couverture toute sa solidité : trop serré, le lien écraserait la paille et poserait des problèmes d'humidité, trop lâche, les brins s'envoleraient au premier coup de vent.



Les pignons : lorsqu'il s'agit d'un volume simple sans débord, les

gerbes de paille butent contre un mur pignon à redents. Ceux-ci sont couverts de lauzes servant de solin* pour notamment rejeter les eaux de pluie à l'extérieur du bâtiment. Ces "pas d'oiseaux" servent aussi à maintenir le chaume en le bloquant au niveau des pignons.

Les murs gouttereaux : l'avancée du toit doit être importante pour évacuer les eaux de pluie car une toiture en chaume ne comporte pas de gouttière.

Le faitage : aujourd'hui on le trouve souvent recouvert avec une tôle plate pliée qui recouvre 40 à 50 cm sur chaque versant, mais le faitage était traité de manière différente selon la région et la nature du chaume (motte de gazon, tuile canal, gerbes à califourchon sur l'arête, pan de toiture plus haut pour servir de lignolet...).

Les liens : aujourd'hui remplacés par du fil de fer, les liens étaient en osier, en noisetier ou en hêtre assoupli.

De nos jours, plus personne ne cultive de seigle comme matériau de couverture, car le chaume ne pourrait résulter que de cultures et de techniques de ramassage spécifiques. En effet, le seigle, l'orge ou le blé pour les espaces montagnards, le genêt et le roseau pour d'autres sites géographiques (Camargue, Haut Vivarais...), doivent être taillés en gerbes de 1.20 m à 1.40 m, ce qui n'est possible que manuellement.

De plus, le savoir faire lié à ce type de toiture s'est perdu, même si la légèreté, la souplesse, les propriétés thermiques liées à ce matériaux font renaitre aujourd'hui une certaine nostalgie de ces couvertures.

